

# Index Égalité Professionnelle

Le studio s'engage à veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour suivre et améliorer cet engagement, nous publions chaque année notre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, conformément à la réglementation.

## Les 4 indicateurs de l'index

1. Écart de rémunération entre les femmes et les hommes
2. Écart de répartition des augmentations individuelles
3. Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité
4. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

## Notre score (année 2025)

81 sur 100

## Résultats et objectifs de progression

### Écart de rémunération

- **Note : 34/40**
- **Objectif à 5 ans** : progresser afin d'atteindre la note de **36/40**
- **Engagements** :
  - Mettre en action une attention particulière portée au recrutement de femmes au niveau senior
  - Continuer à veiller à l'égalité de traitement salarial entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de valeur égale tout au long du parcours professionnel dans l'entreprise

### Écart de répartition (nombre) des augmentations individuelles

- **Note : 35/35 (note maximale)**

### Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

- **Résultat** : non calculable

## Dix plus hautes rémunérations

- **Note** : 0/10
  - **Objectif** : compter **deux femmes** parmi les **dix plus hautes rémunérations** à horizon **2030**
- 

## Projection

Avec les objectifs fixés ci-dessus, l'index Égalité Femmes-Hommes devrait atteindre la note de **89 sur 100** à horizon **2030**.